

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016
acte n° 3

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les conventions suivantes :

- Accueil de salariés ou de stagiaires provenant de divers organismes pour des périodes de stage au sein du lycée
- Convention de Période de Formation en Milieu Professionnel actualisée

Les membres du Conseil d'Administration donnent aussi leur accord de principe pour accueillir en immersion un groupe de lycéennes écossaises durant cette année scolaire et autorisent le Chef d'établissement à conclure au nom de l'établissement toute convention s'y rapportant

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016

acte n° 54

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"Entreprendre pour Apprendre"

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et l'association « Entreprendre pour Apprendre », représentée par Monsieur Amaury FLOTAT, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Créer et vivre une mini entreprise pour 3 projets

Durée : Année scolaire 2016/2017

Disposition financière : Droit d'inscription de 500€ pour créer et vivre une mini-entreprise – 3 projets

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016

acte n° 53

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"Dick Laurent"

Une convention de partenariat entre le Lycée et l'association « Dick Laurent », représentée par Monsieur Quentin OTTEVAERE, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Série d'interventions autour du court métrage en classe de Terminale, option cinéma

Durée : année scolaire 2016/2017

Disposition financière : 1 140€

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016

acte n° 51

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le nouveau contrat APAVE pour les contrôles périodiques réglementaires des appareils de levage, manutention, machines et équipement divers en section industrielle est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Vérification semestrielle et annuelle du chariot de manutention accompagnant + vérification annuelle de la plate-forme élévatrice

Durée : 12 mois à compter de la date de signature

Disposition financière : 348€ TTC + formule de révision de prix à compter du 11/10/17

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 07/11/2016

acte n°58

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom STRYCHAREK Emilie

A compter du 28/11/2016

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016

acte n° 52

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Contrat de téléphonie avec FREE

Un contrat de téléphonie avec FREE est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : 8 forfaits à 2€TTC par mois sans engagement pour la section industrielle (4 pour les BTS SN et 4 pour les STI2D). 2h d'appels vers fixes et mobiles, SMS + MMS illimités, FreeWifi illimité, Internet 3G+4G : 50Mo

Durée : à compter de janvier 2017

Disposition financière : 2€TTC par mois x 8 forfaits

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 07/11/2016

acte n° 55

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Convention "Maison de l'Europe en Artois"

Une convention de partenariat entre le Lycée et l'association la « Maison de l'Europe en Artois », représentée par Monsieur Jean-Pierre AUPET, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Mise en place d'actions pédagogiques sur l'Union Européenne à destination des étudiants

Durée : année scolaire 2016/2017

Disposition financière : 80€ TTC (intervention + déplacement compris) pour chaque intervention d'une heure.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/11/2016 14:07:19

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 07/11/2016

acte n° 56

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Convention INSEE

Une convention de collaboration entre le Lycée et l'association la Direction Régionale de l'INSEE représentée par Madame FIEVET Amélie, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Intervention des économistes de l'INSEE auprès des élèves de 1ères et Tles ES

Durée : entre le deuxième et troisième trimestre de l'année scolaire 2016/2017

Disposition financière : 0€

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Bilan du fonctionnement pédagogique de l'année 2015/2016

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

INTITULE DE LA DELIBERATION

M. le Proviseur adjoint dresse le bilan du fonctionnement pédagogique de l'année scolaire 2015/2016 à l'aide d'un diaporama qui présente :

- Les éléments de contexte particuliers pour l'année 2015/16
- Le bilan.

Sécuriser le parcours des élèves et conforter leur réussite

Générer l'ambition des élèves

-Les priorités académiques

-Les perspectives pour l'année scolaires 2016/2017

M. le Proviseur se félicite du travail accompli en 2015/2016 et remercie les équipes impliquées.

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2016
Réuni le : 07/11/2016
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à janv à juin 17 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le C.A. approuve la programmation des sorties et voyages de janvier à juin 2017, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part étés et autorise le Chef d'éts à signer tout contrat ou convention relatif à ces sorties

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Projet N° CA	Date Acte CA	Intitulé	Responsable	Axe du projet	Destination	Destinataire	Date	2de	1ere	Term	SEP	Nb de séances	Nb Adhérents participant	Efforts	Transport	Prix entrée	Prix entrée unit	Prix entrée total	Hébergement	Autres	Total des dépenses	Part unit famille	Participation famille	Part. Etab. / Fds roulement ou Dot (Memb. subv. Comp.)	Solvens	Part. Etab. - Section Sponsoring	Part. Etab. - Section Sponsoring	Don	Total des recettes	Nb de séances	
1	18/10/16	CINEMA LES ETOILES	LEBAILLY	Réussir sa scolarité	BRUYA		février- mars 2017				2024-2025	1	108	4	112	0,00	3,00	324,00	0,00	0,00	324,00	1,00	108,00	0,00	0,00	216,00	0,00	0,00	324,00	23	
2	18/10/16	CINEMA LES ETOILES "Cézanne et Moi"	MIKOLAICZ	Réussir sa scolarité	BRUYA		mars-17					1	341	8	349	0,00	3,00	1 023,00	0,00	0,00	1 023,00	1,00	341,00	0,00	0,00	882,00	0,00	0,00	1 023,00	23	
3	18/10/17	CINEMA LES ETOILES "Apolinaire"	MIKOLAICZ	Réussir sa scolarité	BRUYA		janvier- février 2017					1	257	5	262	0,00	3,00	771,00	0,00	0,00	771,00	1,00	257,00	0,00	0,00	514,00	0,00	0,00	771,00	23	
4	18/10/18	CINEMA LES ETOILES "Bien s'alimenter"	LEBAILLY	Réussir sa scolarité	BRUYA		entre le 18 et le 24 mars 2017					1	61	4	65	0,00	3,00	183,00	0,00	0,00	183,00	1,00	61,00	0,00	0,00	122,00	0,00	0,00	183,00	23	
5	18/10/19	VOYAGE AVEC KINO	MIKOLAICZ	Réussir sa scolarité	NOELIX LES MINES		mars-17					1	18	2	20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23	
6	18/10/20	IMAGES ET LANGAGES	DETEUF	Réussir sa scolarité	LILLE		1er trim 2017					1	54	3	57	294,00	2,41	130,00	0,00	0,00	0,00	424,00	5,00	270,00	0,00	0,00	154,00	0,00	0,00	424,00	23
7	18/10/21	JEUNES EN LIBRAIRIE	DETEUF	Réussir sa scolarité	WAVRIN		13/03/2017					1	30	3	33	235,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235,00	23	
8	18/10/22	VISITE D'ENTREPRISE - Cristallerie d'Arques	KUBERT	Réussir sa scolarité	ARQUES		2e trim 2017					1	344	4	348	2 625,00	4,10	1 410,40	0,00	0,00	0,00	4 035,40	8,00	2 752,00	0,00	0,00	1 283,40	0,00	0,00	4 035,40	23
9	18/10/23	LONDRES	PANNIER	S'ouvrir au monde	LONDRES		01 et 02/02/2017					1	30	2	32	2 430,00	20,50	700,00	0,00	0,00	0,00	4 310,00	86,00	2 580,00	0,00	0,00	330,00	0,00	1 400,00	4 310,00	23
10	18/10/24	MUSEE DU LOUVRE PARIS	LAVERIERE	Réussir sa scolarité	PARIS		avr-17					1	41	4	45	989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	989,00	15,00	615,00	0,00	0,00	374,00	0,00	0,00	989,00	23
11	18/10/25	ECHANGE AVEC DES ECONOMISTES DE L'INSEE	AUDINET/ EQUIPE SES	Réussir sa scolarité	BRUYA	LYCEE	2ème trimestre					1	124	4	128	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23	
12	18/10/26	PARIS 2070	CURTIL	Réussir sa scolarité	LE HAVRE		mai 2017					1	28	3	31	1 000,00	4,00	120,00	0,00	0,00	0,00	1 120,00	15,00	420,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	1 120,00	23
13	18/10/27	PARIS 2070	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janvier à mai 2017					1	28	3	31	0,00	3,00	84,00	0,00	0,00	0,00	84,00	1,00	28,00	0,00	0,00	56,00	0,00	0,00	84,00	23
14	18/10/28	CINEMA AUDIOVISUEL - Dick LAURENT	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LYCEE	2016-2017					1	25	2	27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	1 140,00	23
15	18/10/29	LA PHILOSOPHIE VAGABONDE	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES- LYCEE	mars-17					1	140	3	143	0,00	3,00	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00	1,00	140,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	420,00	23
16	18/10/30	BUSTER KEATON	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	mars-avril 2017					1	200	3	203	0,00	3,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	1,00	200,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	600,00	23
17	18/10/31	TOUJOUR UN MONDE CINEMA	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janv à mai 2017					2	35	1	36	0,00	6,00	210,00	0,00	0,00	0,00	210,00	2,00	70,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	210,00	23
18	18/10/32	OPTION CINEMA	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janv à mai 2017					2	46	3	49	0,00	6,00	276,00	0,00	0,00	0,00	276,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276,00	0,00	0,00	276,00	23
19	18/10/33	LYCEENS AU CINEMA - SECTIONS PROFESSIONNELLES	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	nov-2016 - janv 2017 - 3e trimestre					1	95	2	97	0,00	2,50	237,50	0,00	0,00	0,00	237,50	1,00	95,00	0,00	0,00	142,50	0,00	0,00	237,50	23
20	18/10/34	LYCEENS AU CINEMA - SECTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIQUES	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	nov-2016 - janv 2017 - 3e trimestre					2	105	4	109	0,00	5,00	525,00	0,00	0,00	0,00	525,00	2,00	210,00	0,00	0,00	315,00	0,00	0,00	525,00	23
21	18/10/35	CINEMA : ROMEO ET JULIETTE	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	à partir de janvier 2017					1	444	2	446	0,00	3,00	1 332,00	0,00	0,00	0,00	1 332,00	1,00	444,00	0,00	0,00	888,00	0,00	0,00	1 332,00	23
22	18/10/36	UNE JOURNEE A ROCHESTER	LOUBERT	S'ouvrir au monde	ROCHESTER		22-mai-17					1	106	8	114	3 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160,00	27,00	2 862,00	0,00	0,00	298,00	0,00	0,00	3 160,00	23
23	18/10/37	CINEMA : DICTATURE ET RESISTANCE EN ARGENTINE	DUBOIS/ LEGRAIN	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janv-17					1	160	2	162	0,00	3,00	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00	1,00	160,00	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	480,00	23
24	18/10/38	CINEMA : "NOUVEAU MONDE" (2021) ARGENTINE	DUBOIS/ LEGRAIN	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	février-avril 2017					1	175	3	178	0,00	3,00	525,00	0,00	0,00	0,00	525,00	1,00	175,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	525,00	23
25	18/10/39	CINEMA (film à confirmer) MEMOIRES, REVOLTES, ENGAGEMENTS	DUBOIS	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	à définir entre janv et juin 2017					1	170	1	171	0,00	3,00	510,00	0,00	0,00	0,00	510,00	1,00	170,00	0,00	0,00	340,00	0,00	0,00	510,00	23
26	18/10/40	LA COULEUR BLEUE DE MARCEL PAGOLA YVES KLIN	ROUSSEL	S'ouvrir au monde	ROUBAIX	MUSEE LA PISCINE	11-mai-17					1	68	4	72	790,00	4,00	276,00	0,00	0,00	0,00	1 366,00	8,00	544,00	0,00	0,00	822,00	0,00	0,00	1 366,00	23
27	18/10/41	CINEMA THEME N° 2 "L'EXTRAORDINAIRE"	ROUSSEL	S'ouvrir au monde	ARBAIS	MUSEE DES BOURGEOIS	2 février 2017					1	25	1	26	260,00	2,88	72,00	0,00	0,00	0,00	332,00	5,00	125,00	0,00	0,00	207,00	0,00	0,00	332,00	23
28	18/10/42	CINEMA MEMOIRES, REVOLTES, ENGAGEMENTS	ROUSSEL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janv à mai 2017					1	90	4	94	0,00	3,00	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00	1,00	90,00	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00	270,00	23
29	18/10/43	CINEMA MEMOIRES, REVOLTES, ENGAGEMENTS	ROUSSEL	Réussir sa scolarité	BRUYA	LES ETOILES	janv à mai 2017					1	100	1	101	0,00	3,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	1,00	300,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	300,00	23

Projet N°	N° Acte CA	Date Acte CA	Intitulé	Responsable	Avis du projet / Etablissement	Destination	Destinataire / Compagnie	Date	2de	1ere	Term	SEP- BTS	Nb de personnes	Nb Accompagnateurs	Transport	Prix entrée unit	Hebergement	Autres	Total des dépenses	Part unit famille	Participation Famille	Part. Etab. / Fds roulement de Dol. (Mém. OFAJ...)	Subvention n. séries (Mém. OFAJ...)	Part. étab. - Financement CR - Subv. Compl.	Part. étab. - Section Sportive Judo	Don	Total des factures	Nombre de votants	Pour	Abst.	Contre
20	1817-20	01/02/2017	THEATRE "LE GARCON INCASSABLE"	BOBEMAND	Réussir sa scolarité	BETHUNE	LE PALACE	10 février 2017	2ndéCAV	1ereCAV	TermCAV		1	40	3	43	100,00 €	0,00 €	0,00 €	340,00 €	5,00 €	240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	340,00 €	23	23	0	0
31	1817-31	01/02/2017	VOYAGE EN ANGLETERRE	BOBEMAND	S'ouvrir au monde	ANGLETERRE		01/02/2017 - 2 JOURS			Term		1	49	4	53	6 690,74 €	0,00 €	0,00 €	6 690,74 €	125,00 €	6 125,00 €	2 668,84 €	0,00 €	298,90 €	0,00 €	6 690,74 €	23	23	0	0
32	1817-32	01/02/2017	CULTURE ET SPORT A HARDELOT	FAVRE	S'ouvrir au monde	HARDELOT		01/02/2017			1517-1518		1	54	5	59	610,00 €	0,00 €	0,00 €	790,00 €	10,00 €	540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	790,00 €	23	23	0	0	
33	1817-33	01/02/2017	LE LOUVRE - PARIS	COPY	S'ouvrir au monde	PARIS		1er semestre 2017			1517-1518		1	59	4	63	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 590,00 €	15,00 €	895,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 590,00 €	23	23	0	0	
34	1817-34	01/02/2017	COMPETITION JUDO UNSS	PHILIPPS	Réussir sa scolarité	TOURCOING		févr-17			section sportive judo		1	30	1	31	432,00 €	0,00 €	0,00 €	432,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	432,00 €	23	23	0	0
35	1817-35	01/02/2017	STAGE SPORTIF FIN D'ANNEE JUDO	PHILIPPS	Réussir sa scolarité	ST VALER SUR OMAINE		Début juin 2017			section sportive judo		1	30	1	31	531,00 €	0,00 €	230,00 €	761,00 €	15,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	761,00 €	23	23	0	0
36	1817-36	01/02/2017	GRAND PRIX TECHNIQUE JUDO	PHILIPPS	Réussir sa scolarité	CALAIS	DOOD PORTE DE ST PIERRE	fin mai-début juin 2017			section sportive judo		1	30	1	31	545,00 €	0,00 €	0,00 €	545,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	545,00 €	23	23	0	0
37	1817-37	01/02/2017	ENTRAINEMENT INTER SECTION JUDO	PHILIPPS	Réussir sa scolarité	CALAIS	DOOD PORTE DE ST PIERRE	fin mai-début juin 2017			section sportive judo		1	30	1	31	545,00 €	0,00 €	0,00 €	545,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	545,00 €	23	23	0	0
38	1817-38	01/02/2017	TOURS PREPARE A LA REALISATION DU PROJET	ROUSSELLE/MEGNANT	Construire son avenir	LOMME-VILLENEUVE D'ASCQUELLE		13-juin-17					1	64	4	68	680,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	5,00 €	320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	23	23	0	0
39	1817-39	01/02/2017	ORGANISATION DES DIFFERENTES FORMES DE COMMERCE ET LEUR POUVOIR D'ACTIVITE	ROUSSELLE/MEGNANT	Construire son avenir	LOMME-VILLENEUVE D'ASCQUELLE		19-mai-17					1	64	2	66	680,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	5,00 €	320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	23	23	0	0
40	1817-40	01/02/2017	AUDIENCE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL BETHUNE	DURIEZ	S'ouvrir au monde	BETHUNE		février-mars 2017					1	34	2	36	91,20 €	0,00 €	0,00 €	91,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	91,20 €	23	23	0	0
41	1817-41	01/02/2017	ARCHITECTURE ANCIENNE RECONVERSION-INNOVANTE	DUGARDIN	Construire son avenir	LILLE-ROUBAIX		avril-mai 2017					1	52	5	57	938,00 €	0,00 €	0,00 €	938,00 €	10,00 €	520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	938,00 €	23	23	0	0
42	1817-42	01/02/2017	CREATION DE LA MINI-ENTREPRISE	GROUTY/HEUDRE	Construire son avenir	LILLE	GRAND PALAIS	mai-17					1	48	2	50	415,00 €	0,00 €	0,00 €	415,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	415,00 €	23	23	0	0
43	1817-43	01/02/2017	SORTIE CHEZ LES FOURNISSEURS	HEUDRE	Construire son avenir	LOMME		fin février 2017					1	16	2	18	410,00 €	0,00 €	0,00 €	536,00 €	5,00 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	536,00 €	23	23	0	0
44	1817-44	01/02/2017	JOURNEE MATURE VTT/SKI NAUTIQUE	PYPE	S'ouvrir au monde	MINES	BASE NAUTIQUE	début juin 2017			UNSS		1	15	1	16	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	5,00 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	23	23	0	0
45	1817-45	01/02/2017	L'EXTRAORDINAIRE AU QUOTIDIEN - FUTUROSCOPE	ROBQUETAL/DIRCQ	S'ouvrir au monde	POITIERS	FUTUROSCOPE	avr-17					1	28	4	32	2 150,00 €	0,00 €	577,50 €	3 764,70 €	60,00 €	1 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 680,00 €	23	23	0	0	
46	1817-46	01/02/2017	LOUVRE LENS	MINGROO	S'ouvrir au monde	LENS	LOUVRE	février-mars 2017					1	65	2	67	350,00 €	0,00 €	0,00 €	360,00 €	5,00 €	325,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	360,00 €	23	23	0	0
			TOTAL																44 880,54 €	433,00 €	24 377,00 €	2 668,84 €	15 000,00 €	1 833,00 €	3 013,70 €	44 890,54 €					

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2016
Réuni le : 07/11/2016
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les dons suivants à l'éts :

-1 400€ de l'association des BTS TC pour le voyage à Londres

-1 613.70€ de l'association des BTS CG pour le voyage à Poitiers

Le montant de ces dons pourra être moindre en fonction du bilan financier final des sorties

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2016
Réuni le : 07/11/2016
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dons de matériel
Les dons suivants à l'éts :
-7 ordinateurs avec 7 disques durs vierges + 3 écrans de la société PHOENIX SERVICE France à HENIN-BEAUMONT
-41 écrans plats de la société INGRAM MICRO à LESQUIN
sont portés l'approbation des membres du C.A

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 8 et 9

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

La dotation 2016/2017 pour le fonds social s'élève à 18 936€. Celle-ci doit être répartie entre le fonds Social Lycéen et le Fonds Social des Cantines. Cette dernière fait l'objet d'une décision budgétaire modificatrice de type 3 soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

La proposition de ventilation est la suivante :

- 18 936€ pour le Fonds Social des Cantines
- 0€ pour le Fonds Social Lycéen

Cette proposition est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/11/2016 14:12:55

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Convention de groupement de commandes pour l'achat d'électricité entre le Lycée et la Région Nord Pas-de-Calais-Picardie, le Départ. du Nord, le Dép. du Pas-de-Calais, le SDIS 59, le SDIS62 et les Ets Publics Locaux, ste publique locale et organismes associés

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

INTITULE DE LA DELIBERATION

Convention de groupement de commandes pour l'achat d'électricité entre le Lycée et la Région Nord Pas-de-Calais - Picardie, le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, le SDIS 59, le SDIS62, et les Etablissements Publics Locaux, sociétés publiques locales et organismes associés sur le territoire Nord/Pas-de-Calais/Picardie

- Le marché d'achat d'électricité est dérégulé depuis le 1/1/2016, pour les points de livraison de moyenne et forte puissance (> à 36 kVA)
- Le marché d'achat d'électricité, conclu actuellement dans le cadre du groupement de commande entre le Lycée et la Région Nord Pas-de-Calais, le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, le SDIS 59, le SDIS62, et les Etablissements Publics Locaux, sociétés publiques locales et organismes associés sur le territoire Nord/Pas-de-Calais, arrive à expiration le 31/12/2017 ;
- La complexité de ce type de marché rend incontournable l'achat groupé ;
- L'une des options envisageables, pour la poursuite de l'achat d'électricité est d'adhérer au groupement régional porté par le Conseil Départemental du Nord et soutenu par la Région Hauts-de-France ;
- La fourniture pouvant débuter à partir du 1/1/2018

Le Conseil d'Administration décide :

- D'autoriser l'adhésion du *Lycée Polyvalent Sadi Carnot à Bruay-La-Buissière* au groupement de commandes en vue de l'achat d'électricité pour les points de livraison dont la puissance est supérieure à 36 kVA, constitué en application de l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015, dont le coordonnateur est le Conseil Départemental du Nord, associant les deux conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais, la Région Hauts-de-France, les deux SDIS du Nord et du Pas de Calais, les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) du Nord et du Pas de Calais et les organismes associés dès lors que leurs Conseils d'Administration en auront décidé.
- D'autoriser *Monsieur le Proviseur* à finaliser et à signer les conventions fixant les modalités de fonctionnement de ce groupement ;
- De donner mandat à la Région Hauts-de-France pour être destinataire de l'ensemble des informations relatives aux données de consommation électrique des points de livraison concernés, fournies par les gestionnaires de réseau ainsi que par les fournisseurs d'électricité afin d'assurer la préparation, la réalisation et le suivi de ce marché d'achat d'électricité ;

Les crédits sont inscrits au chapitre ALO (Administration / Logistique).

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DON à l'Association Sportive du Lycée

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve un Don à la section sportive judo

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Afin de permettre l'achat des licences UNSS des membres de la section sportive JUDO, le don de 640€ du Lycée « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière à l'Association sportive du lycée (UNSS) est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Règlement intérieur du Conseil d'Administration

- Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté, chaque année, à la première séance du conseil.
- L'ordre du jour est adopté en début de séance. Les membres qui souhaitent voir inscrire un point ou une question à l'ordre du jour d'une séance du Conseil d'Administration, doivent en effectuer la demande écrite dans le délai mentionné sur les convocations.
- Les questions ayant trait aux domaines définis à l'article R.421-41 du Code de l'Education, c'est-à-dire à l'action pédagogique et éducative, doivent avoir fait l'objet d'une instruction préalable en Commission Permanente.
- Le secrétariat de séance est assuré, à tour de rôle, par les différents collèges siégeant au Conseil d'Administration. Les procès verbaux des séances sont envoyés aux membres titulaires du Conseil d'Administration et aux autorités de contrôle concernées.
- Les membres souhaitant voir retranscrites intégralement leurs interventions, en rédigent le texte et remettent le fichier informatisé au secrétaire.
- Le compte-rendu fait apparaître le nom, le collège, et, à leur demande, le nom de l'organisation syndicale ou de l'association de parents qu'ils représentent
- Les séances ont lieu, sauf situation d'urgence, les lundis, mardis, jeudis, ou vendredis à partir de 18H. Elles s'arrêtent au plus tard à 21H, sauf vote contraire à ce moment.
- Les convocations et documents éventuels sont adressés, 10 jours à l'avance, aux membres titulaires du conseil qui doivent, en cas d'empêchement, se mettre en rapport avec leur suppléant et leur transmettre les documents. Le délai peut-être réduit en cas d'urgence.
- Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques. Le Président du Conseil d'Administration peut inviter aux séances, à titre consultatif, toute personne dont la présence lui paraît utile.
- Les votes interviennent à bulletins secrets, dès l'instant, qu'un des membres du Conseil en fait la demande. Les autres votes auront lieu à main levée.

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2016
Réuni le : 07/11/2016
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sortie gratuite , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SORTIE GRATUITE

Le C.A. autorise toute sortie gratuite pour les familles à titre pédagogique (visites entreprises, culturelles.....) qui peuvent avoir lieu dans le courant de l'année scolaire 2016-2017 et/ou année civile 2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

INTITULE DE LA DELIBERATION

Sorties gratuites pour les familles à caractère pédagogique

Il est demandé l'approbation des membres du Conseil d'Administration pour autoriser toute sortie gratuite pour les familles à titre pédagogique (visites entreprises, culturelles.....) qui peuvent avoir lieu dans le courant de l'année scolaire 2016-2017 et/ou année civile 2017.
Le Conseil d'Administration en sera tenu informé ultérieurement.